

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

10 FÉVRIER 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 10 FÉVRIER 2010, à 17 h 00 (5 h 00 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin , préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Mireille Bourque, agente de développement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

02-10-061A

Ouverture de la séance à 17 h, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Le préfet débute la rencontre en faisant part des derniers développements sur la situation économique. La crise économique s'empire au Témiscamingue. Les 2 secteurs économiques majeurs éprouvent de sérieuses difficultés.

Au niveau agricole, les données préliminaires du portrait commandé par la Coalition sur l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue démontrent si rien ne change, une perte de 30 % à 40 % des exploitations agricoles du Témiscamingue d'ici 2 ans.

Pour sa part, Tembec annonce la suppression d'une cinquantaine de postes à l'usine de Témiscaming et des baisses salariales de 10 % au personnel. Plusieurs papetières ont fermé au Québec et en Ontario depuis les 3 dernières années.

Cette situation est sans précédent et très sérieuse. Elle a pour conséquence de déstructurer le milieu et d'appauvrir davantage les municipalités locales et la MRC de Témiscamingue.

Les producteurs agricoles et l'industrie forestière nécessitent une aide à très court terme pour sortir de l'impasse.

Le milieu doit se mobiliser afin de travailler à maintenir les productions agricoles (ex. : semences du printemps, drainage, etc.) et de favoriser la relance des opérations forestières. La MRCT doit maintenir son implication dans la Coalition sur l'avenir de l'agriculture et mettre en œuvre les mesures qui s'imposent.

02-10-062A

Stratégies de communication dans le cadre de la crise économique actuelle dans le secteur forestier et agricole au Témiscamingue.

Considérant l'ampleur de la situation économique actuelle au Témiscamingue et les efforts de relance dans les secteurs agricole et forestier dans le milieu;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un montant de 11 000 \$, à même le Fonds recherche et développement du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Témiscamingue pour l'année 2009, dans la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de communication pour une période d'un an afin d'établir des stratégies de communication avec les médias et avec le gouvernement.

02-10-063A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2010.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2010 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

02-10-064A

Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

- Domtar aurait annoncé la semaine dernière des profits de 121 M\$, signe de reprise économique qui n'est pas ressentie chez nous?;
- La proposition de redressement de Tembec ne permettrait pas la pérennité de l'usine de Béarn à moyen ou à long terme, car le modèle de rendement soutenu impliquerait une surexploitation de la forêt.

Selon les échos au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le modèle forestier préconisé est la bioraffinerie (usine à Témiscaming).

- Développement hydroélectrique? Le MRNF devrait donner une orientation d'ici le mois de juin 2010;
- Approvisionnement de Temlam – public et privé?

02-10-065A

Le point sur le projet de fermeture des écoles primaires de Moffet, Laforce et Angliers.

La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue a émis un communiqué, le 26 janvier 2010, annonçant la décision des commissaires de fermer les 3 écoles primaires de Laforce, Moffet et Angliers à partir de l'année scolaire 2010-2011.

La MRC de Témiscamingue doit être partie prenante avec les milieux dans les consultations reliées à tout nouveau projet de fermeture d'école pour l'avenir afin de soutenir les milieux touchés et de participer à la recherche de solutions permettant d'éviter d'autres fermetures.

02-10-066A

Projet de centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue — Utilisation du compost.

Considérant le projet de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue comprenant une plate-forme de compostage à l'Écocentre;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue s'engage à l'effet que le volume total de compost produit annuellement soit environ 3 500 à 4 000 tonnes, sera entièrement utilisé au cours des 10 prochaines années, particulièrement :
 - Pour le reboisement des sites de dépôts en tranchée;
 - Pour les sites forestiers dans l'aménagement des lots intramunicipaux, etc.

02-10-067A

Projet de centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue — Autorisation à GENIVAR pour une demande de certificat d'autorisation au MDDEP.

Considérant le projet de valorisation des matières résiduelles de la MRC de Témiscamingue;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser GENIVAR à déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, une demande de certificat d'autorisation pour un centre de valorisation comportant :
 - Un centre de transfert;
 - Une plate-forme de compostage.

Présentation de projets et autorisation de versement au Pacte rural 2007-2014 — année 2009.

02-10-068A

1) Autorisation de versement, selon la répartition budgétaire du 15 avril 2009 — Fonds recherche et développement.

Plan d'affaires Temlam – 30 000 \$ (à la SDT — remboursable au démarrage de l'entreprise, le cas échéant).

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement au projet, conformément à la répartition budgétaire du 15 avril 2009 du Pacte rural de la MRC de Témiscamingue 2007-2014, Fonds de recherche et de développement, année 2009.

2) Demande d'aide financière au Fonds recherche et développement 2009 au montant de 2 000 \$ concernant la participation de 3 représentants de MRC-Amie des aînés au Symposium mondial, à Melbourne, en Australie, en mai 2010, sur l'activité physique et la santé publique.

Demande refusée à l'unanimité.

3) Demande du Club de motoneige de Témiscaming de transférer l'aide financière autorisée au montant de 5 000 \$, concernant la réfection du sentier Rapides-des-Joachims, aux opérations du camp Dragon.

Demande reportée dans le cadre de l'autorisation des projets 2010 du Pacte rural 2007-2014.

4) Demande d'aide financière de Communication-Témiscamingue au Fonds recherche et développement concernant une étude d'opportunité de partenariat CKVM-RNC Média au montant de 6 174,15 \$.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le projet au montant de 6 174,15 \$ au Fonds recherche et développement 2009 du Pacte rural 2007-2014 de la MRC.

5) Autorisation de versement et demande du CLD d'ajuster à 16 000 \$ au lieu de 10 000 \$ la contribution de la MRC de Témiscamingue au contrat de Pierre Brien concernant le rapport sur le potentiel hydroélectrique au Témiscamingue.

La demande initiale, approuvée par le conseil des maires, au Fonds recherche et développement 2009 du Pacte rural 2007-2014 comprenait une contribution de la MRC de 10 000 \$, qui correspondait à 50 % du coût total du rapport. Le mandat a nécessité des dépassements de coûts non approuvés au préalable par le conseil des maires.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement d'un montant de 10 000 \$ à la SDT, correspondant à la part de la MRC au coût du rapport de Pierre Brien sur le potentiel hydroélectrique au Témiscamingue, tel qu'approuvé initialement.

02-10-069A **Approbation du rapport d'activités 2008 et plan d'action 2009 du Pacte rural 2007-2014 de la MRCT pour dépôt au MAMROT.**

Considérant le rapport d'activités 2008 et le plan d'action 2009 de la MRCT pour dépôt au MAMROT tel que prévu au Pacte rural 2007-2014;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le rapport d'activités 2008 et le plan d'action 2009 du Pacte rural 2007-2014 de la MRCT;
- ❖ Que ledit rapport soit déposé pour approbation au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

02-10-070A **Rapport triennal du Comité de développement de l'Est — Contrat de diversification et de développement.**

Considérant la transmission du Rapport triennal 2006-2009 du plan de diversification et de développement du Comité de développement de l'Est;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le Rapport triennal 2006-2009 du plan de diversification et de développement du Comité de développement de l'Est comprenant le détail des activités et initiatives soutenues par le comité ainsi que le détail des dépenses;
- ❖ Que ledit rapport soit déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

02-10-071A **Demande de la MRC de Pontiac pour la modification du tracé des routes Témiscaming / Maniwaki et Belleterre / Le Domaine.**

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, un premier projet a été adopté et transmis au gouvernement, aux municipalités, à la Commission scolaire et aux MRC adjacentes (étape n° 4 dans le tableau ci-dessous).

Étape n°	Révision du schéma d'aménagement de la MRC	Date
1	Début de la révision	3 novembre 2000
2	Adoption d'une résolution par la MRC pour fixer les sujets sur lesquels portera la révision : ajuster le schéma à la réalité d'aujourd'hui, voir s'il est possible de mieux gérer les conflits d'usage et faire en sorte que l'aménagement du territoire contribue au développement régional	19 septembre 2001
3	Consultation des municipalités sur les éléments à être inclus dans le projet de schéma	Février à août 2008
4	Adoption du projet de schéma par la MRC (premier projet)	25 août 2008
5	Demandes de modification	
6	Adoption du second projet de schéma	
7	Assemblées publiques de consultation dans les municipalités	
8	Adoption finale du schéma d'aménagement et de développement	
9	Demandes de modification ou entrée en vigueur	

À lui seul, le gouvernement a présenté 69 demandes de modification.

La MRC de Pontiac (résolution du 25 mai 2009) propose :

- 1) De déplacer le tracé de la route Témiscaming / Maniwaki vers le sud via le chemin du Hardwood et ensuite le long de la rivière Outaouais jusqu'à Rapides-des-Joachims. Ce tracé est le même que celui envisagé par le Club de motoneige de Témiscaming pour se rendre en Outaouais. Le but de la MRC de Pontiac est bien sûr de prolonger ensuite la route du côté québécois jusqu'à l'île aux Allumettes et ainsi de désenclaver le village de Rapides-des-Joachims (le tracé actuel de la route Témiscaming / Maniwaki ne passe par aucun des villages du Pontiac). De plus, ce nouveau tracé le long de la rivière Outaouais exigerait la construction d'un nouveau pont sur la rivière Dumoine, ce qui sécuriserait le transport du bois vers l'Outaouais (la fermeture du pont des Grandes Chutes ayant compliqué le tout).
- 2) De déplacer le tracé de la route Belleterre / Le Domaine de 20 à 30 km plus au nord. Le tracé proposé éviterait complètement la pourvoirie du lac Joncas et l'auberge principale de la pourvoirie Lac la Truite, créant un nouvel accès non contrôlé dans cette dernière.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De maintenir la position de la MRC de Témiscamingue de prioriser les réseaux routiers actuels.

02-10-072A

Appui à l'Association canadienne des chefs pompiers concernant un allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour le personnel des services d'incendie volontaires.

Attendu que l'Association canadienne des chefs pompiers a mené un récent sondage auquel ont participé 526 services de pompiers volontaires et 118 services de pompiers mixtes provenant de toutes les provinces et territoires;

Attendu que selon ce sondage, 91,9 % des services de pompiers volontaires ont de la difficulté à recruter de nouveaux membres tandis que 85 % de ces services ont des problèmes à maintenir leurs effectifs courants;

Attendu que 95,6 % des services de pompiers volontaires ont indiqué qu'une mesure d'allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers faciliterait le recrutement de membres, tandis que 96,3 % de ces services estimaient qu'un tel allègement contribuerait à maintenir leurs effectifs actuels;

Attendu que les difficultés que nos services de sécurité incendie au Témiscamingue, tous volontaires, expérimentent au sujet du recrutement et du maintien des effectifs coïncident étroitement avec ces résultats;

Attendu que les municipalités de la MRC de Témiscamingue subissent un énorme stress financier;

Attendu que si on ne peut régler les problèmes de recrutement et de maintien des effectifs des services d'incendie volontaires, ces derniers devront faire face à 2 réalités, soit remplacer les pompiers volontaires par du personnel de lutte contre les incendies rémunéré, ce qui est impossible financièrement, soit accepter que leurs pompiers volontaires offrent un service constamment diminué pour protéger la vie et la propriété de leurs citoyens;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer l'Association canadienne des chefs pompiers et de demander au ministre des Finances du Canada, M. Jim Flaherty, d'accorder un allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers aux services d'incendie volontaires dans le budget 2010-2011.

02-10-073A

Demande de commandite pour la tenue du 3^e Country Fest de Kipawa — Eagle Village du 20 au 22 août 2010.

Le comité administratif prend acte de la demande de commandite, mais aucune somme n'est prévue à cet effet dans le budget 2010 de la MRC. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

02-10-074A

Comité multiressource de la MRC de Témiscamingue (66^e rencontre).

M. Réjean Sarrazin, représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA), et M. Gilles Adam, représentant du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT), sont absents.

—————
//

M. Arnaud Warolin, préfet, réitère les dispositions de l'entente spécifique sur les lots intramunicipaux, ainsi que celles du règlement n° 060-07-1997 de la MRCT concernant le fonctionnement du comité multiressource et le traitement des projets qui en découlent.

Le comité multiressource prend acte du « rapport budgétaire » du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux.

Projets :

1) **Demandeur** : Ressources Faniel

Montant demandé : 8 780 \$ pour des travaux de débroussaillage, d'inventaire et de rubannage effectués sur les blocs de lots.

BILAN DE RESSOURCES FANIEL AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	162 461,76 \$
Retraits (projets) 101 164,39 \$ + 8 780,00 \$	109 944,39 \$
Solde	52 517,37 \$

2) **Demandeur** : Corporation de développement de Laverlochère

Montant demandé : 335,70 \$ pour les cotisations à SOPFIM et SOPFEU.

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX	
Revenus (droits de coupe)	34 558,90 \$
Retraits (projets) 23 903,45 \$ + 335,70 \$	24 239,15 \$
Solde	10 319,75 \$

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que les projets présentés soient acceptés et payés à même le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC de Témiscamingue, selon les réserves établies pour les municipalités et organismes concernés.

02-10-075A

Rencontre concernant la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue — campagne de financement 2009-2014.

M. Claude Arcand, directeur de la Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, est présent à la rencontre.

La Fondation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en est à sa première année d'existence et, déjà, elle a reçu des engagements financiers de l'ordre de 2,5 M\$ provenant d'entreprises et d'individus.

L'objectif de la Fondation est de maintenir le positionnement du Cégep afin de garder nos jeunes en région et d'attirer des jeunes de l'extérieur de la région par des programmes novateurs et une qualité professorale. Pour ce faire, le Cégep doit renouveler ses équipements et mettre à jour les technologies. La Fondation permettra également de développer davantage de programmes dans les différents territoires de MRC, dont le Témiscamingue (ex. : technique agricole).

Le Cégep est toujours en croissance de clientèle. Environ 175 jeunes provenant du Témiscamingue sont inscrits au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Fondation demande aux municipalités et à la MRC un investissement correspondant à 1 \$ par citoyen. Cette demande relève des attributions des municipalités locales.

02-10-076A **Service d'évaluation.**

Le CA prend acte du rapport d'activités au service d'évaluation, pour la période du 15 septembre 2009 au 15 janvier 2010, des statistiques de visites du site Web de la MRCT, de même que du plan de travail 2010 du service d'évaluation.

02-10-077A **Approbation des comptes à payer pour le mois de janvier 2010.**

Le CA prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Janvier 2010

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000001	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE – V.M.	298,00 \$
C1000002	MUNICIPALITÉ D'ANGLIERS	10 250,00 \$
C1000003	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	2 587,93 \$
C1000004	MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE	623,00 \$
C1000005	MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-DE-GUIGUES	5 000,00 \$
C1000006	VISA DESJARDINS	906,14 \$
C1000007	BELL MOBILITÉ	32,64 \$
C1000008	PEINTURES RÉCUPÉRÉES	129,70 \$
C1000009	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	852,78 \$
C1000010	TÉLÉBEC LTÉE	2 391,54 \$
C1000011	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 448,53 \$
C1000012	LES PUBLICATIONS CCH LTÉE	1 483,78 \$
C1000013	LES ATELIERS KAMI INC.	3 411,23 \$
C1000014	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	2 251,86 \$
C1000015	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	112,88 \$
C1000016	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	72,45 \$
C1000017	ASS. DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC	475,23 \$
C1000018	WILSON & LAFLEUR LTÉE	59,33 \$
C1000019	BELL MOBILITÉ	73,19 \$
C1000020	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QC	559,06 \$
C1000021	ASSOCIATION FAUNIQUE KIPAWA	14 050,00 \$
C1000022	GROUPE CONSEILS AGRICOLES DU TÉMIS.	638,09 \$
C1000023	SMI INFORMATIQUE	1 131,94 \$
C1000024	PITNEY BOWES	328,70 \$
C1000025	QUÉBEC MUNICIPAL	846,56 \$
C1000026	RADIO-COM JBM INC.	222,37 \$
C1000027	LES ARTS ET LA VILLE	250,00 \$
C1000028	BROUILLARD CLAUDINE	90,00 \$
C1000029	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	531,65 \$
C1000030	LYCKE AMBROISE	38,33 \$
C1000031	NADEAU PASCAL	90,39 \$
C1000032	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	9 739,21 \$
C1000033	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	340,94 \$
C1000034	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMIS.	12 000,00 \$
C1000035	PROGIGRAPH VAL-D'OR	6 208,13 \$
C1000036	THUOT STÉPHANIE	1 410,94 \$
C1000037	GARAGE RACHEL ROY	502,00 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1000038	QUÉBEC EN FORME	1 293,59 \$
C1000039	PNEUS TÉMISCAMINGUE	4 820,27 \$
C1000040	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DÉDUCTION)	7 963,61 \$
C1000041	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	4 000,00 \$
C1000042	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	11 433,26 \$
C1000043	GROUPE CCL	466,92 \$
C1000044	ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE	169,31 \$
C1000045	CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMIS.	50,00 \$
C1000046	RÉPARATION ÉLECTRO-FRIGO	223,59 \$
C1000047	C.R.E.A.T.	100,00 \$
C1000048	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	20,26 \$
C1000049	FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE – V.M.	66,00 \$
C1000050	MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE	9 593,46 \$
C1000051	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	6 793,75 \$
C1000052	BELL MOBILITÉ	295,04 \$
C1000053	GIRONNE LYNE	9,00 \$
C1000054	GOODYEAR CANADA INC.	320,57 \$
C1000055	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	4 847,44 \$
C1000056	SANI-TRI DIVISION VAL-D'OR	17 161,58 \$
C1000057	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	177,20 \$
C1000058	MÉMOIRES DES CHEMINS D'EAU	4 184,98 \$
C1000059	PITNEY WORKS PRÉPAYÉ	2 000,00 \$
C1000060	VECTEUR ENVIRONNEMENT	60,95 \$
C1000061	CORPORATION DE DÉVEL. DE LAVERLOCHÈRE	17 000,00 \$
C1000062	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	1 322,27 \$
C1000063	GAUTHIER MANON	269,44 \$
C1000064	LYCKE AMBROISE	285,87 \$
C1000065	CONSTRUCTION GHISLAIN BELLEHUMEUR ENR.	8 568,52 \$
	TOTAL	187 935,40 \$

Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 370,40 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 574,42 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 290,68 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 174,54 \$

Masse salariale des autres employés de la MRC	33 375,98 \$
---	--------------

Rémunération des maires	5 653,07 \$
-------------------------	-------------

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil (article 961, CM).

Signé à Ville-Marie, ce 10 février 2010.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

02-10-078A

Suivi des projets et autres dossiers (Information).

- Prochain GAMME : 27 mars 2010 sur les enjeux de développement pour le Témiscamingue;
- Projet d'élaboration d'une politique familiale en commun, municipalités locales – MRC de Témiscamingue.

Une rencontre d'information sur la politique familiale aura lieu le 22 février prochain, à 19 h, à Laverlochère. Les représentants des municipalités locales présents en profiteront pour échanger sur la volonté de travailler à une démarche commune de réalisation d'une politique familiale locale et territoriale avec la MRC de Témiscamingue.

- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et engagement d'un préventionniste pour l'ensemble des municipalités de la MRCT;
- Prochain CA : 10 mars 2010.

02-10-079A **Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 19 h 20.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

